

PR balisage jaune « Sentier Le BARRAGE » n°4

15 km - durée 4 heures DIFFICILE



- (1) Du parking de la salle des fêtes, remonter l'allée des tilleuls, puis à gauche traverser le parc en longeant la mairie. Traverser le village de la Noue.
- (2) Arriver au chemin tourner à droite puis plus loin encore à droite jusqu'à la route. Tourner à gauche. Passer le pont de la Vendée puis tourner à droite. Longer la rivière jusqu'à Sauvaget.
- (3) A Sauvaget prendre à gauche par le pré puis longer la Vendée jusqu'au barrage. Le traverser et remonter la route puis descendre le chemin à gauche et longer le lac à droite.
- (4) Remonter à droite jusqu'à l'allée forestière de la Balingue. Prendre à droite et traverser tout droit le rond point de la Fontaine à l'Ermité.
- (5) A gauche prendre la direction de l'arbre remarquable, le dépasser puis tourner à droite. Avant d'arriver à la route, tourner à gauche puis à droite. Traverser la route, remonter le chemin des Lutins jusqu'au château d'eau. Passer devant la boulangerie et emprunter la piste cyclable.
- (6) Tourner à droite, puis longer le château du Mazeau jusqu'à la route. Longer celle-ci à gauche, traverser, descendre le chemin à droite. Puis à gauche et continuer jusqu'au bout du vallon.
- (7) Remonter à droite vers le bourg. Descendre la rue, passer devant l'église. Emprunter à droite la rue du centre. Rejoindre l'entrée du parc en traversant le parking. Descendre l'allée des tilleuls.